

ISSN 1727 – 8651

JOURNAL
de la
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
de
L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ



LOME - TOGO

Le Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé est
référéncé dans African Journal on Line (AJOL) [www.inasp.org/ajol]

VOLUME 17
(2015)

Numéro 1

Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé (Togo)

COMITE DE LECTURE:

Professeur M. GBEASSOR (Togo)
Professeur K. AHADZI-NONOU (Togo)
Professeur K. TCHAKPELE (Togo)
Professeur B. SINSIN, (Bénin)
Professeur T. T. K. TCHAMIE (Togo)
Professeur K. AKPAGANA (Togo)
Professeur A. K. C. JOHNSON (Togo)
Professeur M. L. BAWA (Togo)
Professeur K.M. NUBUKPO (Togo)
Professeur M. DAVID-PRINCE (Togo)
Professeur K. KOUMAGLO (Togo)
Professeur K. JONDO (Togo)
Professeur K. SANDA (Togo)
Professeur K. KADANGA (Togo)
Professeur K. KOKOU (Togo)
Professeur K. BATAWILA (Togo)
Professeur P. SANKARA (Burkina Faso)
Professeur M.GOEH-AKUE (Togo)
Professeur K. KOSSI-TITRIKOU (Togo)
Professeur M. MOUDACHIROU (Bénin)
Professeur B.TCHAM (Togo)
Professeur K. BEDJA (Togo)
Professeur K. KILI, (Togo)
Professeur G. DJANEYE-BOUNDOU (Togo)
Professeur G. TCHANGBEDJI, (Togo)
Professeur N. BIGOU-LARE (Togo)
Professeur A. SANTOS (Togo)
Professeur M. KPODAR (Togo)
Professeur A. VOVOR (Togo)
Professeur K. AMOUZOU (Togo)
Professeur B. GNON (Togo)
Professeur K. NUBUKPO (Togo)
Professeur E. AGBODJI (Togo)
Professeur A.-R. AGBERE (Togo)
Professeur D. DOSSEH (Togo)
Professeur K. A. BALOGO (Togo)
Professeur M. A. MOHOU (Togo)
Professeur K. NAPO (Togo)
Professeur M. BANNA (Togo)

COMITE DE REDACTION:

Rédacteur en Chef : Professeur Ampah Kodjo Christophe JOHNSON

Membres :

- Professeur Komi KOSSI-TITRIKOU
- Dr Milohum Mikesokpo DZAGLI
- Dr Marra DOURMA
- M Tata Koffi KUWONU

Traitement et Mise en page : M Komi AGBAVON

JOURNAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITE DE LOME (TOGO)

VOLUME 17, Numéro 1, (2015)

SOMMAIRE

Série Sciences Naturelles et Agronomie

1. GNONDOLI P. & al. (Togo)
Distribution et utilités des mauvaises herbes des champs de cultures du Campus Universitaire de Lomé..... 1
2. YESSOUFOU.G. A. & al. (Togo)
Evaluation anthropométrique de l'état nutritionnel des enfants de 0-59 mois reçus à l'Unité de vaccination du CHR Lomé-Commune (Togo),21
3. AKODOGBO H. H. & al. (Togo)
Survival and growth of *Clarias gariepinus* larvae fed with freshwater zooplankton from pig dung,33

Lettres, Sciences Humaines et Sociales

4. ADECHINA D. E. A. (Bénin)
Le Magico-religieux dans *Cent ans de solitude* de Gabriel Garcia MARQUEZ.,43
5. LARE D. (Togo)
A plea for filial dialogue in Ama Ata Aidoo's *Anowa* and Efua T. sutherland's *the marriage of Ananewa*,.....53
6. WALLA P. (Togo)
Religion and the quest of peace and happiness in a world of nuclear age67
7. LOUGBEGNON M. M. & GBETO F. (Togo)
Analyse des formes et modes traditionnels de communication en milieu rural idaasha et maxi du département des collines au Bénin,79
8. IDIETI M'PO EDOUARD (Bénin)
Approche par hydro-écorégions de l'analyse de la dégradation des écosystèmes naturels dans le bassin versant de la Pendjari (nord-ouest du Bénin),.....93
9. KOUDAMILORO O., **HEDIBLE S.** & VISSIN E. W. (Bénin)
Inadéquation des infrastructures hydrauliques et conflits liés à l'eau dans la commune de Glazoué109
10. CHABI G., AZONHE Th. H. et AGBOSSOU K. E. (Bénin)
Impacts sanitaires de l'exploitation de la retenue d'eau du barrage d'Odo-Otchèrè dans la commune de Dassa-Zoumé,119

11. PARI P. (Togo) Justice organisationnelle perçue des pratiques de gestion des ressources humaines et engagement organisationnel,	131
12. ABDOU A. (Bénin) Participation en projets et dissonance cognitive des bénéficiaires en Afrique : la symbolique des paradoxes de la double contrainte institutionnelle dans la mise en œuvre d'un projet de développement au Bénin,	149
13. HOUNGA A., AKOUEDE D., BIGA A. (Bénin) La croissance démographique et son impact sur le développement des grandes villes au Bénin : cas de la municipalité de Porto-Novo,	163
14. GATURAGI C. & al. (Bénin) Effet de l'entraînement de type mixte sur le profil lipidique : étude prospective,	173
15. KOUSSEHOUEDE F. E. N. & al. (Bénin) Facteurs associés au port de chaussures à talons hauts chez des femmes en Afrique subsaharienne.	183
16. AGBODJOGBE W. (Bénin) Evaluation des activités antihyperglycémiantes d'extraits aqueux de l'écorce et des feuilles du <i>casuarina equisetifolia</i> Linn.,	189
17. FALOLA S. M. D. & al. (Bénin) Influence du type de posture assise en classe sur le rachis et les résultats scolaires chez des écoliers de Porto-Novo (Bénin),	201
Sciences Médicales et expérimentales	
18. DJADOU K. E. & al. (Togo) Profil des parasitoses intestinales chez l'enfant à l'hôpital de Tsévié (Togo),	211
19. WALLA A. & al. (Togo) Qualité des soins du site opératoire en Chirurgie orthopédique et traumatologique du CHU Sylvanus Olympio (SO),	217
20. ABOUBAKARI A.S. & al. (Togo) Santé sexuelle et reproductive des jeunes en milieu scolaire à Kara, au nord du Togo : connaissances, attitudes et pratiques.	223
21. N'GUESSAN-IRIÉ A. G. & al (Côte d'Ivoire) Médicaments illicites en côte d'ivoire : bilan de la lutte et propositions,	231
22. AGODA-KOUSSEMA L. K. & al.. (Togo) Profil radiologique des traumatismes de la voie publique de la voie publique : à propos de 420 cas,	239
23. ADAMBOUNOU K. & al. (Togo) Imagerie TDM dans la prise en charge médicale des enfants au Togo,	251

24. AGODA-KOUSSEMA L. K. & al. (Togo) Radiographie standard du thorax dans le diagnostic de la toux chez l'adulte,	259
25. TCHAOU M. & al. (Togo) Dosimétrie et radioprotection des patients lors des examens tomодensitométriques au CHU Sylvanus Olympio (CHU-SO) de Lomé (Togo).	271
26. BESSI KAMA L.K. & al. (Togo) Profils clinique et électrocardiographique des footballeurs : à propos d'une équipe de la Première Division du Togo.....	281
27. MALAM-ABDOU B. & al. (Niger) Complications des syndromes drépanocytaires majeurs à l'Hôpital National de Niamey (Niger),	289
28. AGBO Y.M. & al. (Togo) Evaluation des indicateurs indirects de morbidité de la bilharziose urinaire : enquête dans le district sanitaire de la Binah (Togo),	297
29. MALAM-ABDOU B. & al. (République du Niger) Maladie de Hodgkin à propos de 40 cas colligés à l'Hôpital National de Niamey (HNN) au Niger,	307
30. ADJOH K. S. & al. (Togo) Connaissances et attitudes sur le tabagisme chez les élèves infirmiers de Lomé,,	313
31. ADIGO A.M.Y. & al. (Togo) Syndrome de Sturge-Weber : à propos d'un cas à Lomé,	321
32. TOMTA K. & al. (Togo) Aspects épidémiologiques, cliniques et thérapeutiques des éclampsies à la réanimation gynéco- obstétricale du CHU Sylvanus Olympio (CHU-SO) de Lomé,	325
33. ANAYO N. & al., (Togo) Neurocysticercose et VIH - à propos de 4 cas observés aux CHU de Lomé,	331
34. KANE M.O. & al. (Togo) Etude des propriétés antioxydantes d'un extrait d'écorces d' <i>Anacardium occidentale</i> (anacardiaceae),	337
Série Sciences et techniques	
35. DEGBEGNON L. & al. (Bénin) La topographie au Dahomey à la veille des indépendances : organisation et attributions du service de la topographie.....	345
36. MEDENOU D., DEGAN G. & HOUESSOULO R. C. (Bénin) Réseau des polygones de bord des indicateurs de performance d'une politique de maintenance biomédicale,	357

37. SOTINDJO P. et <i>al.</i> , (Bénin)	
Impact d'une modulation duale sur les performances d'une liaison optique point à point IM/DD., .	
.....	377
38. AGBAZO M. & <i>al.</i> (Bénin)	
Analysis of the temporal structure of the daily rainfall observed at upper Oueme valley catchment in northern of Benin (West Africa) during 1999-2012.,	385
39. HOUNKPE HOUENOU G.A. & <i>al.</i> (Bénin)	
Etude par simulation HIL des performances d'un Statcom pour la stabilisation de la tension d'une génératrice asynchrone auto excitée dans un réseau autonome sous LABVEW avec la carte Arduino,	395

INADEQUATION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES ET CONFLITS LIES A L'EAU DANS LA COMMUNE DE GLAZOUE

KOUDAMILORO O., **HEDIBLE S.** et VISSIN E. W.

Adresse

Reçu le 24 Janvier 2015 ; Révisé le 15 Avril 2015 ; Accepté le 28 Avril 2015)

RESUME

La présente étude vise à analyser le mode de gestion endogène des ressources en eau potable et les conflits d'usage dans la commune de Glazoué.

Les enquêtes par entrevue à l'aide des questionnaires et des guides d'entretien, par participation et la recherche documentaire ont permis d'avoir les données utilisées (hydrauliques, climatologiques et socio-économiques) dans cette étude.

Les résultats obtenus montrent que la pluie, les puits, les retenues et les forages constituent les sources d'approvisionnement en eau des populations. Les croyances et les interdits liés à l'eau sont les principales mesures utilisées par les populations pour préserver les sources d'eau. Certes, le non-respect de certains interdits, des clauses associées à l'insuffisance des points d'eau, la mauvaise gestion et l'inadéquation de la couverture de la commune en ouvrages constituent les sources des conflits d'usage.

Mots clés : Glazoué, gestion endogène, eau potable, conflits d'usage.

ABSTRACT

This study aims to analyze the mode of endogenous resources management and water use conflicts in the common Glazoué.

Interview surveys using questionnaires and interview guides for participation and information retrieval have to have the data used (water, climate and socio-economic) in this study.

The results show that the rain, wells, reservoirs and wells are the water supply source populations. Beliefs and taboos related to water are the main measures used by people to preserve water sources. While the non-compliance with certain prohibitions associated with inadequate water points, poor management and inadequate coverage clauses are common in literature sources use conflicts.

Keywords: Glazoué, endogenous management, drinking water, use conflicts

INTRODUCTION

L'eau est la chose la plus nécessaire à l'entretien de la vie et constitue un bien précieux et nécessaire qui justifie que la présence d'une source permanente d'eau potable ou non détermine la localisation des établissements humains (BAUD et al, 2009). Mais pendant des siècles, cette ressource précieuse fut consommée avec parcimonie (THILL et EZIN, 2002). Au 19^e siècle, la population mondiale a triplé et multiplié ses prélèvements par six (DEGNIDE, 2008). L'agriculture intensive, l'industrialisation, la

production d'électricité, l'urbanisation et l'hyperconsommation de l'eau exercent une pression sur les sources d'eau de sorte que la péjoration hydroclimatique ajoutée au rythme des prélèvements dépasse souvent celui de la reconstitution. Les activités ont pour conséquences la détérioration de la qualité des eaux. C'est ainsi que plus d'un tiers de la population mondiale est sérieusement touché par une crise sanitaire liée à l'eau (RAINES, 2008). Selon (SAUNDERS, 1976) l'Afrique en particulier le Bénin face à l'accroissement de la population est confronté de nos jours à une crise d'eau et de l'assainissement. Pour cela, la

gestion quantitative et qualitative de l'eau est devenue une nécessité universellement admise et soutenue lors des rencontres mondiales sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg en août 2002 et le 3^e forum mondial de l'eau de Kyoto.

C'est pourquoi l'un des principaux défis auxquels se heurtent la plupart des pays africains en général et le Bénin en particulier en matière de lutte pour le développement économique et social est la gestion de l'eau (AHAMIDE, cité par AKPO, 2010).

Le gouvernement béninois conscient de l'ampleur des problèmes de pénuries d'eau, de détérioration de la qualité de l'eau et des divers enjeux de développement liés à l'eau a opté pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) (AKPO, 2010) car selon THIEBA (1988), c'est la mauvaise gestion des ressources en eau qui engendre les différents conflits observés ici et là. On observe aussi,

que la coexistence des acteurs et des usagers est reconnue comme étant conflictuelle et consensuelle. Au Bénin, sa nature varie aussi bien dans le temps (entre le présent et le passé) que dans l'espace (d'un village à l'autre) et d'un contexte à l'autre (entre les activités dites de développement et la vie quotidienne dans le village).

La commune de Glazoué secteur de la présente étude, n'est pas épargnée de ces différents problèmes et est limitée au nord par les communes de Ouèssè et de Bassila, au sud par celle de Dassa-Zoumè, à l'est par la commune de Savè, et à l'ouest par les communes de Bantè et de Savalou. Elle se situe entre 7°45' et 8°30' de latitude nord puis entre 2°05' et 2°25' de longitude est. Elle est l'une des six (06) communes du département des collines qui couvre une superficie d'environ 1750 km², soit 1,5% de la superficie nationale. La figure 1 présente la situation géographique de la commune de Glazoué.

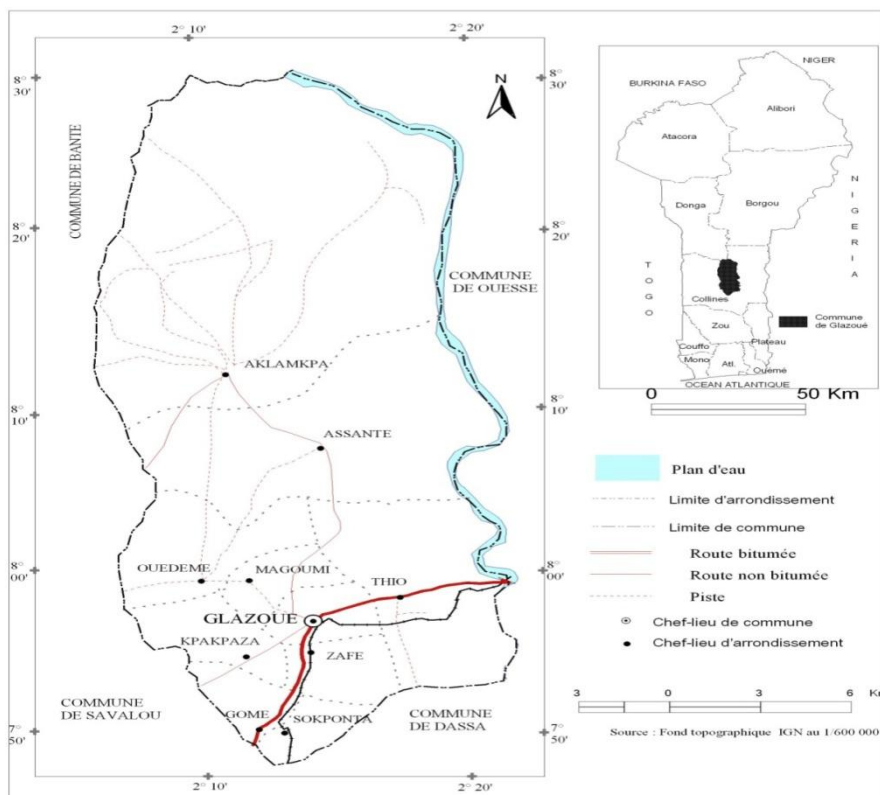


Figure 1 : Situation géographique de la commune de Glazoué

Inadéquation des infrastructures hydrauliques et conflits liés à l'eau dans la commune de Glazoué.

1. DONNEES ET METHODES

1.1. Données utilisées

Les données utilisées dans cette étude sont :

- ✓ les données statistiques du nombre de points d'eau de la commune collectées à la mairie et à la SONEB de Glazoué.
- ✓ les données pluviométriques de la station synoptique de Savè de 1979 à 2010 collectées à l'ASECNA.
- ✓ les données démographiques (1979, 1992 et 2002) collectées à l'INSAE.
- ✓ les données relatives aux modes de résolution des conflits sont obtenues à travers les enquêtes de terrain

Les techniques de collecte des données sont

essentiellement la recherche documentaire et les travaux de terrain

1.2. Méthodes d'analyse des résultats

Pour évaluer les impacts de la professionnalisation des ouvrages hydrauliques de la commune, le modèle SWOT : Strengths Weaknesses Opportunities threats (Forces, faiblesses, Opportunités, menaces) est utilisée. Il a permis d'identifier les facteurs (physiques, humains et Socioéconomiques) internes et externes qui influencent la gestion de l'eau. Les facteurs interne concernent les forces/ atouts et faiblesses tandis que les facteurs externes intéressent les opportunités et les menaces qui agissent sur le système analysé. La figure 2 présente le modèle SWOT.

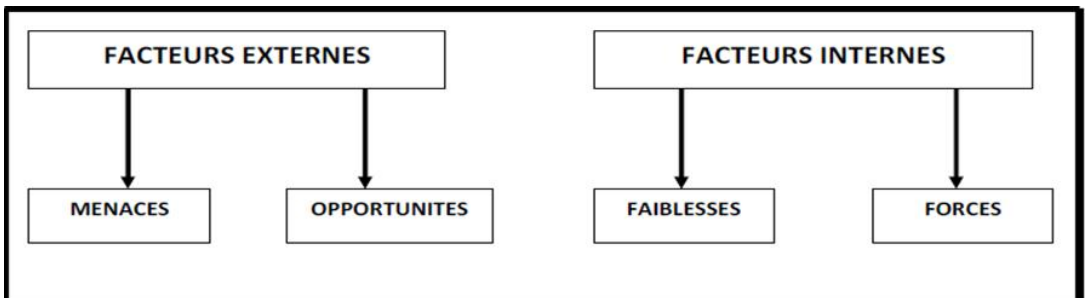


Figure 2 : Modèle d'analyse à l'aide de SWOT

Source : Enquête de terrain, 201

2. RESULTATS

2.1-Typologie des sources d'eau potable

Les sources d'accès à l'eau potable dans la commune de Glazoué sont les eaux atmos-

phériques, pluviales et souterraines (PM, FPM, AEV, BF). Ainsi, les photos 1 et 2 montrent certains dispositifs de mobilisation d'eau souterraine.



Photo 1 : puits moderne à Affécia (Glazoué)

Prise de vue : TOSSOU, Août 2011



Photo 2 : Un FPM à zongo (Glazoué)

La commune est desservie également par le réseau de la SONEB, constitué d'un forage équipé d'un système de pompage motorisé relié à un réseau de distribution d'eau plus ou moins complexe. L'eau est distribuée par des

canalisations enterrées avant d'être envoyée dans les robinets des populations. La figure 3 montre la répartition des abonnés à la SONEB dans le secteur d'étude en 2011.

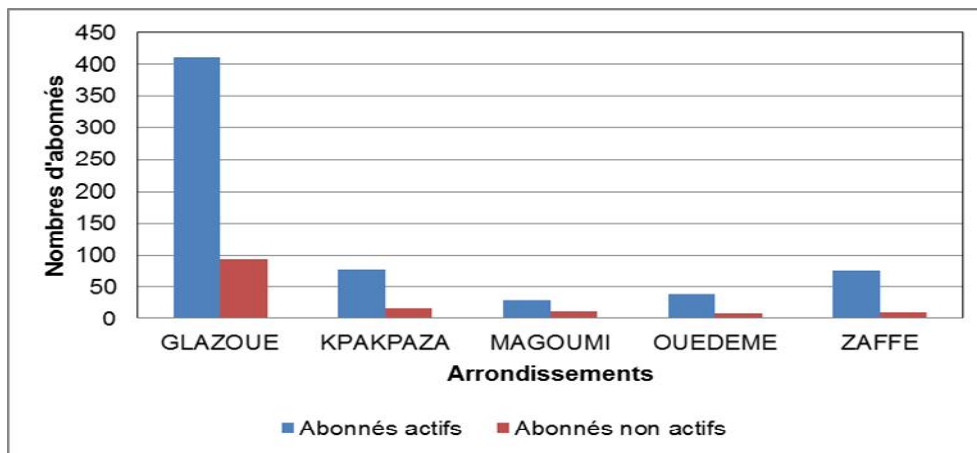


Figure 3 : Point des abonnés à la SONEB dans la commune de Glazoué

L'analyse de la figure 3 révèle une inadéquation des abonnés au réseau d'eau de la SONEB dans tous les arrondissements du secteur d'étude. Ce qui illustre l'insuffisance du nombre de points d'eau de la SONEB par rapport au besoin de la population constatée au cours de cette étude.

2.2- Les principes et les interdits liés à la gestion de l'eau

Elles sont liées aux diverses perceptions des populations vis-à-vis des ressources en eau potable. En effet, les croyances en matière de l'eau sont pour la plupart religieuses. Ainsi l'eau qu'elle soit pluviale, de surface ou souterraine, est liée à un esprit divin.

Dans la commune de Glazoué, l'eau est la première offrande de bienvenue à un étranger, c'est aussi la première offrande aux ancêtres pour les cérémonies traditionnelles. L'eau crée la communion entre le monde des vivants et celui des ancêtres. La présence de l'eau dans les cours d'eau démontre qu'il y a une bonne communication entre les hommes et les

divinités donc son exploitation est régie par des principes et interdits. Chaque point d'eau à sa spécificité en relation avec la divinité qu'elle représente. La place qu'occupent les divinités dans la gestion de l'eau est révélée non seulement par les rites mais aussi par les interdits relatifs aux ressources en eau.

Les rites sont des cérémonies d'offrandes de produits agricoles et des animaux, accompagnées de chants aux divinités détentrices d'eau. Ces rites sont pratiqués en cas de grave sécheresse. En effet, ce rituel concerne essentiellement les adultes qui partent du village pour apporter l'offrande. Des termes de supplication sont abordés à travers ces chants. Il n'a pas été possible au cours de la période de l'enquête de suivre une telle cérémonie afin de vérifier de telles informations. Il y a également des interdits qui occupent une place importante dans la gestion de l'eau par les populations.

Le tableau I indique quelques-uns des interdits en vigueur dans la commune de Glazoué.

Tableau I : Interdits liés à l'eau dans la commune de Glazoué

Sources d'eau	Interdits
Gbzou	- pêcher les poissons - Porter les habits rouges aux alentours - Faire la lessive aux abords
Bèwo	- Couper les arbres aux alentours - Puiser à midi et la nuit
Fonsa	- Puiser la nuit - Faire la lessive aux alentours - Accès d'une femme en menstrues
Sogo kolimin	- Laver le linge intime - Faire la bagarre aux alentours - Puiser à midi et la nuit

Source : Enquête de terrain, Aout 2011

L'analyse de ce tableau I montre que les interdits recommandent des comportements pour l'exploitation des sources d'eau. Le non-respect de ces interdits pourrait causer des préjudices à celui qui est mis en cause. Toutefois, il convient de signaler que ces interdits sont de moins en moins respectés avec l'émigration des étrangers et la présence des églises évangéliques.

2.2.2. Les techniques d'approvisionnement en eau

L'approvisionnement varie d'une source à une autre. L'eau de pluie est recueillie à l'aide des bassines, tonneaux et canaris. Il y a aussi des citernes ; un dispositif qui permet de récupérer une grande quantité d'eau.

L'approvisionnement de l'eau de surface est assuré généralement par les femmes et les enfants. Elles s'approvisionnent avec les bassines. Quant à l'approvisionnement en eau de pompe il se fait par les femmes, les enfants et les jeunes. Les matériels utilisés pour le transport de l'eau sont les bidons (photo 3), bassines et pousse-pousse.

La photo 3, présente les bidons pouvant contenir l'eau alignés suivant l'ordre d'arrivée au forge de pompe à motricité humaine à Ayédéro.

2.2.3-Méthodes de traitement endogène de l'eau

✓ La décantation de l'eau

Lorsque certains déchets visibles à l'œil nu sont en suspension dans l'eau, celle-ci est laissée tout simplement au repos. Ainsi, les impuretés se déposent au fond du récipient qui la contient. L'eau est ensuite transvasée doucement de manière à ne plus la mélanger avec les déchets. Cette méthode est très observée dans le milieu. Parfois, lorsqu'on veut donner l'eau à l'étranger, et on remarque qu'elle est troublée, on lui demande d'attendre un peu afin que celle-ci se stabilise.

✓ Traitement à l'alun

Quelques morceaux sont écrasés puis dissous dans l'eau sale. Après quelques temps, les déchets se déposent et l'eau devient claire. Certains de ces déchets qui se trouvent au fond sont visibles à l'œil nu. L'eau ainsi traitée est destinée à plusieurs usagers. Il faut souligner que très peu de ménages affirment traiter quelque rare fois l'eau qu'elle soit pluviale, souterraine ou de surface avant la consommation. Les 90 % des personnes enquêtées, soit 255 personnes ont répondu « Non » et 10 %, soit 28 personnes ont répondu « Oui ». Elles affirment traiter l'eau mais pas régulièrement. L'eau de pompe ne subit aucun traitement avant d'être consommée.

2.3-Modes de gestion moderne des ouvrages hydrauliques

La gestion moderne de l'eau prend en compte la gestion communautaire et la gestion par affermage.

✓ Gestion communautaire des ouvrages hydrauliques

Elle est organisée autour des points d'eau communautaires que sont les forages (PM,



Photo 3 : Longue file d'attente autour d'un FPM à Ayédèro

Source : Cliché, TOSSOU N., Décembre 2011

FPM, AEV). Ils sont gérés par un comité élu par les villageois sous la direction d'un animateur. Les membres du comité varient d'un village à un autre. Le comité se compose de façon générale d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, de fontainiers et d'un exploitant. C'est le comité qui vend l'eau, veille à l'entretien et assure la propreté des forages. Parmi les membres du comité, seuls les fontainiers et les exploitants sont rémunérés.

L'exploitant assure le pompage de l'eau et le nettoyage du forage. Le salaire du fontainier et de l'exploitant varie d'un village à un autre et de la quantité d'eau vendue. L'exploitant et le secrétaire font la collecte des fonds et rendent compte au trésorier. Le trésorier et le président font le versement dans les comptes ouverts. Mais il y a aucune rigueur dans la collecte des fonds. En effet, l'exploitant et le secrétaire font la collecte quand ils veulent et ne suivent aucune périodicité. Ce qui fait que lorsque le point d'eau tombe en panne, la panne dure avant d'être réparée ou au pire des cas, le point d'eau est abandonné (photos 4 et 5)

<p>Photo 4 : FPM abandonné à Ouèdèmè</p>	<p>Photo 5 : FPM en panne et abandonné à Affécia</p>

Sur les photos 4 et 5, il faut remarquer que la clôture est en voie de destruction, le levier est attaché à l'aide d'une chaîne de peur que les artisans du fer ne l'arrachent pour d'autres fins utiles, telles que la transformation de la matière en houe, coupe-coupe... Aussi faut-il constater que la clôture est entourée d'herbes et la pompe

n'est plus fréquentée par la population d'après l'enquête de terrain. Cette situation témoigne de l'abandon des FPM.

✓ Gestion par affermage

La commune de Glazoué a opté pour la délégation des AEV à un fermier, cette option

Inadéquation des infrastructures hydrauliques et conflits liés à l'eau dans la commune de Glazoué.

qui paraît mieux appréciée dans la gestion des ouvrages. La figure 4 montre les différents circuits observés dans la gestion d'une AEV selon l'option de contrat commune-fermier.

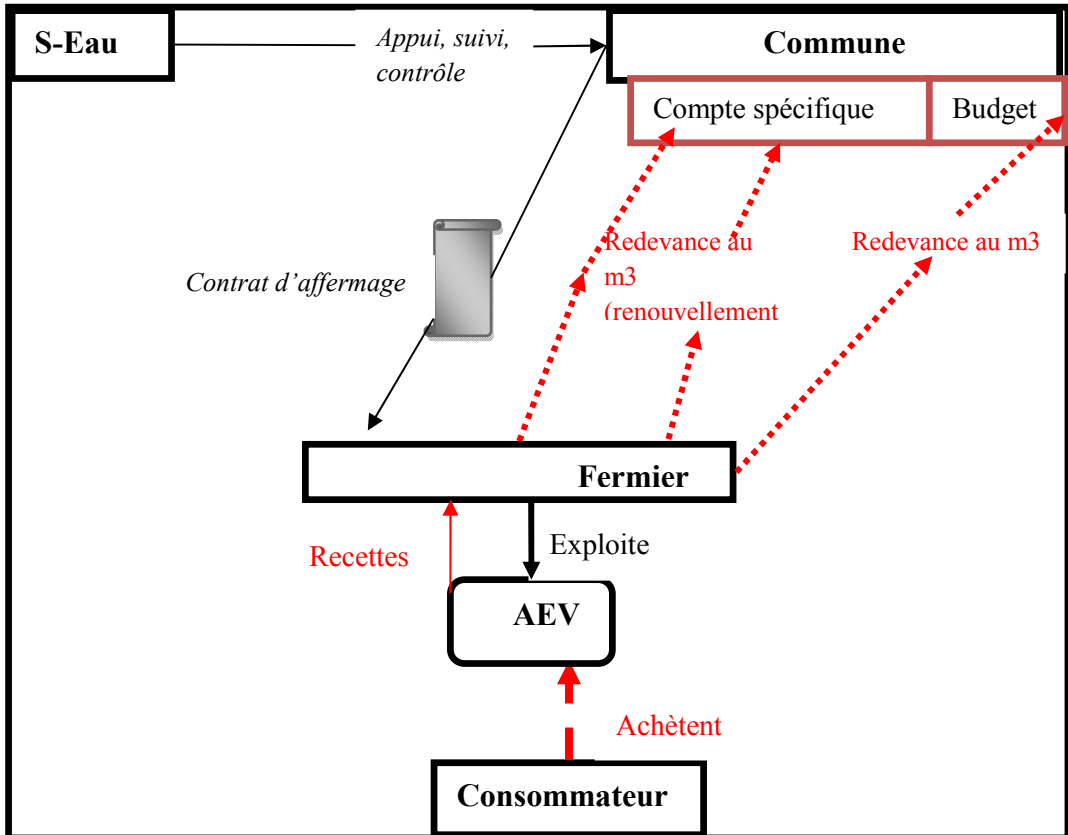


Figure 4 : contrat fermier, délégation par la commune à un fermier.
Source : service Eau Collines/DG-Eau, 2008

L'analyse de la figure 4 montre que dans le mode de gestion, les consommateurs n'ont pas un rôle direct et ne sont pas forcément constitués en association. Si une association existe, elle n'aura pas une responsabilité directe dans la gestion de l'AEV et son rôle se limitera à celui d'une association de consommateurs susceptible d'interpeller la commune en cas de dysfonctionnement du système.

2.4-Les conflits d'usage

Il s'agit des différentes formes de conflits liés à l'usage de l'eau, les causes, les conséquences et les modes de règlement.

✓ Les formes de conflits

Quelques formes de conflits d'usage sont identifiées dans la commune, entre autre, il y a :

- ✧ il y a des conflits entre les différents acteurs intervenant dans la gestion des points d'eau potable ;
- ✧ des conflits entre les usagers et fontainier ;
- ✧ des conflits entre les entreprises (qui ont en charge la gestion des ouvrages) et les populations ;
- ✧ des conflits entre la mairie et les populations ;

- ✧ des conflits liés au manque d'hygiène de certains usagers ;
- ✧ des conflits entre usagers autour des points d'eau.

Ces différentes formes de conflits sont récurrentes dans le domaine de la gestion de l'eau potable dans la commune.

✓ Causes des conflits

Plusieurs causes expliquent les conflits dans cette localité ; entre autres on peut citer :

- ✧ le non respect de l'ordre d'arrivée et de la quantité à prendre ;
- ✧ la mauvaise gestion des ouvrages d'eau potable ;
- ✧ la croissance démographique enregistrée au cours de la dernière décennie (INSAE, 2002) ;
- ✧ le comportement malsain de certains usagers analphabètes ;
- ✧ le non respect des clauses entre les acteurs de la gestion des ouvrages ;
- ✧ le long délai de réparation ou la non réparation des ouvrages en panne ;
- ✧ le favoritisme, le régionalisme et l'ethnocentrisme ;
- ✧ l'affluence des usagers autour des pompes pendant la saison sèche ;
- ✧ l'insuffisance des points d'eau dans la commune ;
- ✧ la fermeture des pompes par le fontainier à des heures que les usagers n'approuvent pas ;
- ✧ le non paiement de la redevance ;
- ✧ le non paiement des factures de la SONEB ;
- ✧ le prix payé par la population pour une tâche non accomplie par la mairie

Ces différentes causes ne sont pas sans répercussion sur la vie des populations.

✓ Les conséquences des conflits

Les différents conflits enregistrés ont de lourdes répercussions sur les habitants de cette localité. On peut citer entre autre :

- ✧ des disputes, des provocations avec des propos parfois acerbes, des bagarres, des dégâts matériels

entraînant parfois la fermeture des pompes ;

- ✧ la fermeture des robinets de la SONEB ;
- ✧ la destruction des ouvrages ;
- ✧ la non réparation des ouvrages gâtés ;
- ✧ la diminution du nombre de points d'eau ;
- ✧ les maladies hydriques (la diarrhée, le choléra), le paludisme entraînant parfois la mort ;
- ✧ la réticence de la population à la gestion par affermage. C'est le cas de l'arrondissement de Zaffé (enquête) ;
- ✧ la saisie des bidons, des bassines et des pousse-pousse.

✓ Les modes de règlement des conflits

Au Bénin, des exploits sont réalisés pour la gestion des conflits. Certes, il n'existe pas de mécanisme formel spécifique pour la résolution des conflits liés à l'eau ni une loi qui doit règlementer ces conflits. En cas de conflit, les protagonistes ont recours à plusieurs types de règlement du litige et d'instance instances compte tenu de la gravité des dégâts enregistrés. Il s'agit de :

- ✧ le règlement par consensus entre les deux parties ;
- ✧ le règlement par les chefs traditionnels, les sages ou les notables ;
- ✧ le règlement par le fermier ou les usagers présents ;
- ✧ le règlement par les comités de réconciliation mis en place soit par les protagonistes eux-mêmes, soit par les autorités administratives ;

Par ailleurs, il faut noter que les conflits sont réglés pour la plupart par consensus et parfois par comités de gestion ou par le fermier.

2.5- Forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du secteur eau potable de la commune

L'analyse des données du terrain a permis d'obtenir les résultats qui sont présentés dans le tableau III.

Tableau III : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM)

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
1-Assainissement des alentours de certains ouvrages hydrauliques 2-Acteurs communaux favorables à la maîtrise d'ouvrage communale des ouvrages d'eau potable et aux réformes nécessaires à une gestion pérenne des ouvrages ; 3- Disponibilité des ressources en eau (fleuve, rivière) 4- l'existence d'un climat favorable 5- Accès à certains aquifères	1-Le non-respect des principes de gestion endogène de l'eau 2- Le non-respect des clauses du contrat de gestion par les contractants 3- Inégale répartition des sources d'eau (AEV, PEA, PM, FPM, BF) 4- La non réparation des ouvrages en pannes et abandonnés dans la commune 5- mauvaise gestion des sources d'eau 6- Le rejet de certains délégataires par la communauté 7- L'existence des conflits liés à l'usage de l'eau 8- Insuffisance des points d'eau potable	1- Existence dans la Commune d'ONG, de projets de développement intervenant dans le secteur eau potable et de financement pour la réalisation des ouvrages hydrauliques. 2- Disponibilité de stock Intercommunal des pièces de rechanges rares des ouvrages	1-Risque d'échec de la gestion déléguée dû à la négligence et au non-respect des engagements contractuels des différents acteurs du secteur conformément à la démarche. 2- La non couverture de la commune en eau potable 3- Mauvaise qualité de l'eau de certains aquifères 4- risque de diminution du nombre d'ouvrages disponibles

Source : Enquête de terrain, Juillet-Août 2011

CONCLUSION

La présente étude a permis d'analyser la gestion endogène des ressources en eau potable dans la commune de Glazoué et d'identifier les conflits qui l'entourent. On peut retenir aussi que les ouvrages d'eau potable sont insuffisants par rapport aux besoins des populations sans cesse croissante. Certaines sources d'eau sont des lieux sensibles pour des raisons ancestrales et leur utilisation est régie par un certain nombre de pratiques et d'interdits. Ces

pratiques et interdits ont pour but de rendre perpétuelles les sources d'eau et pour cela des comportements pour la plupart d'hygiène sont recommandés.

L'insuffisance d'eau potable et les modes de gestion des points d'eau disponibles entraînent des conflits dans la commune de Glazoué. La résolution des conflits liés à la gestion de l'eau de la commune suppose, la prise de certaines mesures et le changement de certains comportements.

BIBLIOGRAPHIE

- AHODOMON C., 2004. *Gestion des ressources en eau en milieu rural : cas de l'ouest de la commune de Savalou*, 95p
- AKPO M. A., 2010. Mobilisation et Gestion des eaux pluviales dans la commune de OUIHNI. *Mémoire de maîtrise de géographie FLASH / UAC*, 83 p.
- ALLOMASSO A., 2010. *Gestion communautaire des ressources en eau et conflits d'usage dans le bassin du Niger*

- moyen : cas de la commune de Malanville au Bénin, 96 p.
4. ARAYE R., 2008. Mobilisation et gestion des eaux de ruissellement dans les arrondissements de Dassa 1 et Dassa 2- *Mémoire de maîtrise de géographie / FLASH-UAC, 96p.*
 5. BAUD P. BOURGEAT S. et BRAS C., 2008. *Dictionnaire de géographie, 4ème édition, Hatier, paris, 608 p*
 6. BOKO W., 2008. Gestion communautaire des ressources en eau et conflits d'usage dans la basse vallée de l'Ouémé. *Mémoire de maîtrise en géographie, FLASH/UAC 62 p.*
 7. DEGNIDE A. M., 2008. La question de l'eau dans les programmes de géographie selon l'approche par compétence. *Mémoire de CAPES) FLASH UAC, 80 p.*
 8. Direction Générale de l'Eau, 2008. Intermédiation sociale spécifique aux adductions d'Eau villageoise. *Guide de l'usage des communes, versions 3, 130 p.*
 9. DOMANOU P. et HOUESSOU E., 1987. *Regards sur le fonctionnement et la gestion des points d'eau potable équipés de pompes manuelles dans le cadre de l'hydraulique villageoise en république du Bénin, 62 p.*
 10. ELONG MBASSI J.P., 1999. Editorial. In *l'Afrique municipale, N°12, pp 2-3.*
 11. HOUNMENO B., 2006. Gouvernance de l'eau potable et dynamique locale en zone rurale au Bénin. In *Développement durable et territoire, Versailles, 26 p*
 12. INSAE, 2004. *Cahier des villages et quartier de villes, département des collines, DED, Cotonou, 46 p.*
 13. LAIME M., 2003. *Le dossier de l'eau, pénurie, pollution, corruption, édition du seuil, Paris, 408 p*
 14. ODOULAMI L., 1999. *L'étude sur l'approvisionnement en eau potable dans les grandes villes du Bénin. Quelle politique pour l'avenir ? Cas de Cotonou Porto-Novo et Parakou, 55p.*
 15. PECH P, REGNAULD H., 1992. *Géographie physique. Paris : PUF, 432 p.*
 16. PNE-BENIN, 2005. *L'eau, l'hygiène, la santé, 24 p.*
 17. RAINES W.D., 2008. Les guerres de l'eau-sécheresse, inondation, absurdité et politique de la soif (Anglais). In *Réveillez-vous ! (janvier 2009) : allons-nous manquer d'eau ? PP.3-9*
 18. SAUNDERS R. J., 1976. L'alimentation en eau de communautés rurales : économie politique générale dans les mondes en développement Paris. *Economica, «une publication de la banque mondiale », P. 5 - 45.*
 19. THILL, G. et EZIN J-P., 2002. L'eau, Patrimoine Mondial commun : co-expertise scientifique, participative et gouvernance. *Prélude N°6. Presse Universitaire de Namur, Belgique, 303P.*
 20. THIEBA D., 1988. Dans *«Conflits et gestion des ressources naturelles»*